

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

L'IFAC et ACE réaffirment leur engagement en faveur d'une assurance de durabilité cohérente et de haute qualité

Alors que l'Union européenne (UE) s'efforce de simplifier sa législation en matière de durabilité, les pratiques mondiales en matière de reporting et d'assurance durables évoluent pour répondre aux exigences croissantes en termes de transparence, de fiabilité et d'impact. Accountancy Europe et l'IFAC, en tant que représentants de la profession comptable européenne et mondiale, réaffirment leur engagement en faveur d'une assurance de durabilité cohérente et de haute qualité. Pour y parvenir, il faut un effort collectif de la part de toutes les parties prenantes, des normes professionnelles rigoureuses et une cohérence réglementaire.

L'assurance externe indépendante renforce la crédibilité de l'information et aide les investisseurs et les autres utilisateurs à prendre des décisions éclairées. Il est essentiel de disposer d'une base de référence mondiale en matière de certification et de normes d'éthiques pour garantir la qualité, l'uniformité et l'efficacité des missions de certification. Une assurance de durabilité de haute qualité, fondée sur des normes acceptées à l'échelle mondiale, est essentielle pour renforcer la confiance et garantir la comparabilité et l'utilité des informations publiées sur l'ensemble des marchés.

En tant que norme autonome, indépendante de la profession et fondée sur des principes, la Norme internationale d'assurance de la durabilité (ISSA 5000) de l'IAASB peut remplir ce rôle. L'OICV reconnaît le potentiel d'ISSA 5000 et de la norme internationale d'éthique pour l'assurance de la durabilité de l'IESBA pour améliorer la cohérence, la comparabilité et la fiabilité du reporting durable. ISSA 5000 pourrait constituer une base solide pour l'adoption d'une future norme d'assurance de la durabilité dans l'UE et au-delà.

En ce qui concerne les prestataires de missions d'assurance sur la durabilité, il est essentiel pour la protection des investisseurs et des consommateurs que les praticiens qui ne font pas partie de la profession d'audit soient soumis par les organismes de réglementation nationaux à la même surveillance réglementaire, à la même responsabilité disciplinaire et aux mêmes exigences d'indépendance que celles qui s'appliquent aux professionnels comptables.

La connectivité entre le rapport financier et le rapport sur le développement durable permet de fournir une image complète de la viabilité et des performances de l'entreprise. L'information intégrée permet aux investisseurs, aux organismes de réglementation et aux autres parties prenantes de comprendre comment les risques et opportunités liés à la durabilité se traduisent par des résultats financiers.

Le recours à un seul fournisseur de services d'assurance pour l'information financière et l'information sur le développement durable améliore la cohérence, l'efficacité et l'intégration des résultats financiers à la performance ESG, tout en réduisant la complexité administrative.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

L'IFAC réunit son groupe consultatif PAIB au Japon

L'IFAC et le Japanese Institute of Certified Public Accountants (JICPA) ont réuni la semaine dernière à Tokyo le [groupe consultatif de l'IFAC Professional Accountants in Business \(PAIB\)](#) afin de discuter des problèmes les plus urgents auxquels sont confrontés les ECE (Experts-Comptables en entreprise – PAIB), notamment les directeurs financiers, les conseils d'administration et leurs comités d'audit, ainsi que leur rôle dans l'élaboration de l'avenir de la gouvernance d'entreprise, de la durabilité et de la gestion des risques.

Dans le cadre de l'engagement de l'IFAC à soutenir ses organisations membres et la profession comptable mondiale, cette réunion a permis d'explorer une série de sujets critiques, notamment :

- L'impact des tendances géopolitiques et économiques mondiales sur les professionnels du monde des affaires et de la finance ;
- Faire progresser l'information des entreprises et le développement durable pour répondre aux attentes des investisseurs ;
- Stratégies visant à améliorer la pensée et la gouvernance intégrées pour stimuler la transformation, la responsabilisation et la résilience de l'entreprise ;
- Innover dans la gestion des risques d'entreprise afin d'améliorer la prise de décisions et la communication de l'information sur les risques ; et
- Développer la profession en attirant et en retenant les meilleurs talents.

Des conférenciers de renom d'organisations internationales, dont l'International Sustainability Standards Board (ISSB), l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que d'institutions et d'entreprises financières de premier plan ont animé des séances. Les discussions ont permis de mieux comprendre comment les comptables peuvent naviguer dans un environnement mondial de plus en plus complexe et créer de la valeur à long terme pour leurs organisations.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC - Communiqués de presse – 2 et 4 avril 2025

Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB)

Déclaration conjointe des présidents de l'IAASB et de l'IESBA

Le Conseil international des normes d'audit et d'assurance et le Conseil international des normes de déontologie se félicitent [de la nomination de Ryan Wolfe à la présidence du Monitoring Group](#). Gabriela Figueiredo Dias et Tom Seidenstein, respectivement présidents de l'IESBA et de l'IAASB, se sont dit ravis d'accueillir M. Wolfe en tant que nouveau président du Monitoring Group. Sa vaste expérience dans la surveillance réglementaire et son nouveau rôle de Directeur comptable de la Securities and Exchange Commission des États-Unis apporteront une perspective et une expertise inestimables à ce poste important au Monitoring Group, qui a pour rôle de promouvoir des normes internationales de haute qualité en matière d'audit, de certification, de déontologie et d'indépendance, dans le respect de l'intérêt général.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFEA - Communiqué de presse – 7 avril 2025

International Foundation for Ethics and Audit (IFEA)

L'IFEA est une organisation à but non lucratif créée en mars 2023, avec pour objectif de transférer le Conseil international des normes de déontologie (IESBA) et le Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB) vers une nouvelle entité indépendante de la

Fédération internationale des experts-comptables (IFAC). La fondation soutient l'élaboration de normes internationales de haute qualité en matière d'éthique, d'audit et d'assurance, dans le respect de l'intérêt général. Les présidents de l'IAASB et de l'IESBA sont les codirecteurs généraux de l'IFEA.

L'IAASB a finalisé la révision d'ISA 570

L'IAASB a publié aujourd'hui la version révisée [de la Norme internationale d'audit 570 \(révisée en 2024\), Continuité de l'exploitation](#). La norme révisée répond aux défaillances d'entreprises qui ont soulevé des questions concernant les responsabilités de l'auditeur, en améliorant considérablement le travail de l'auditeur dans son appréciation de l'évaluation par la direction de la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation. Applicable aux audits d'états financiers des exercices ouverts à compter du 15 décembre 2026, la norme permettra également d'accroître l'uniformité des pratiques d'audit et de renforcer la transparence par le biais de communications et de rapports de l'auditeur sur les questions liées à la continuité de l'exploitation de manière cohérente.

La norme ISA 570 révisée introduit plusieurs changements clés :

- **Évaluation rigoureuse des risques.** L'auditeur doit effectuer, en temps opportun, des évaluations approfondies des risques afin de déterminer s'il existe des événements ou des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.
- **Appréciation de l'évaluation de la direction.** L'auditeur doit apprécier l'évaluation de la continuité d'exploitation par la direction, que des événements ou des conditions soient identifiés ou non. Ce faisant, les auditeurs doivent tenir compte du risque de biais de la direction et évaluer la méthode sous-jacente, les hypothèses importantes et les données utilisées lorsque la direction a formé son évaluation. De plus, les auditeurs doivent évaluer si les jugements et les décisions de la direction indiquent un biais potentiel.
- **Prolongation de la date de la période d'évaluation.** La période d'évaluation de la continuité d'exploitation de l'auditeur s'étend désormais sur au moins douze mois à compter de la date d'approbation des états financiers, ce qui contribue à l'évaluation d'informations plus pertinentes et utiles à la prise de décision.
- **Transparence accrue.** La norme exige une communication plus claire dans le rapport de l'auditeur sur ses responsabilités et ses travaux liés à la continuité de l'exploitation, ainsi qu'une communication renforcée avec les responsables de la gouvernance et les parties externes.

« Cette étape importante répond aux appels des investisseurs, des régulateurs et d'autres parties prenantes en faveur de procédures d'audit plus robustes liées à la continuité de l'exploitation. Le rapport de l'auditeur fournit des informations utiles à la prise de décisions et propres à l'entité concernant les travaux de l'auditeur et ses responsabilités à l'égard de la continuité de l'exploitation », a déclaré Tom Seidenstein, président de l'IAASB. « Les modifications apportées à la norme permettent d'obtenir des audits de haute qualité et contribuent à réduire l'écart entre les attentes, soutenant ainsi les intérêts des utilisateurs et la stabilité financière en général. »

Pour favoriser la réussite de la mise en œuvre, l'IAASB a également élaboré une fiche d'information et une base de conclusions, qui sont disponibles sur le [site Web de l'IAASB](#). L'IAASB publiera également une foire aux questions et une vidéo de présentation technique pour appuyer la mise en œuvre de la norme révisée.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IAASB - Communiqué de presse – 9 avril 2025

ACCOUNTANCY EUROPE

ACE met en ligne un document d'information sur le paquet législatif LBC/FT

Accountancy Europe a publié un [document](#) décrivant les mesures concrètes que les cabinets comptables et d'audit, les instituts professionnels et les conseillers peuvent prendre pour se préparer à l'entrée en vigueur en 2027 de la législation de l'UE sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE met en ligne sa Newsletter consacrée à la durabilité d'avril 2025

Sustainability Update d'avril évoque notamment les sujets suivants :

- La proposition Omnibus « stop-the-clock », qui repousse de deux ans les exigences de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité (CSRD) pour les entreprises tenues de publier leurs premiers rapports CSRD en 2026 et retarde d'un an l'application de la directive sur le devoir de diligence en matière de durabilité (CSDDD) pour les plus grandes entreprises, a été approuvée à une large majorité par le Parlement européen qui l'examinait après son adoption par le Conseil le 26 mars dernier ; la date limite de transposition est le 31 décembre 2025.
- En application de la proposition Omnibus, la Commission européenne mandate l'EFRAG pour réviser les normes européennes de publication d'informations en matière de durabilité (ESRS).
- La Banque centrale européenne émet des recommandations pour lutter contre l'écoblanchiment.
- La plateforme de l'UE sur la finance durable formule des recommandations visant à rationaliser le financement durable pour les PME.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE se prononce sur la révision des ESRS (proposition Omnibus)

Dans le cadre de la [proposition omnibus](#) visant à réduire la charge de reporting, la Commission européenne a également annoncé son intention de rationaliser, de simplifier et de clarifier rapidement les normes européennes de reporting en matière de durabilité (ESRS). L'EFRAG a reçu un [mandat officiel](#) de la Commission européenne pour réviser la première série d'ESRS. Dans sa déclaration sur le processus de révision des ESRS, ACE reconnaît la nécessité de cette révision et appelle à un processus aussi rigoureux que possible compte tenu des délais très ambitieux. ACE formule trois suggestions pour aider l'EFRAG et la Commission Européenne à concevoir un processus innovant mais fiable :

1. définir les « non-négociables » dans le due process : pour ACE, il s'agit de la consultation publique et des tests sur le terrain ;
2. mener un processus pratique et bien géré : pour ACE, le processus devrait donner la priorité aux aspects pratiques et assurer une communication opportune et efficace au marché ;
3. adapter les due process au type d'amendements : ACE partage quelques idées sur le due process pour chacune des requêtes de la Commission Européenne.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqués de presse – 7 au 9 avril 2025